

MM24 (F) – DEMANDE DE FUSION D'ENREGISTREMENTS INTERNATIONAUX ISSUS DE L'INSCRIPTION D'UNE DIVISION

À remplir par le titulaire :

Référence du titulaire :

À remplir par l'Office :

Référence de l'Office :

1. NOM DU TITULAIRE¹

Tel qu'inscrit au registre international.

Les enregistrements internationaux à fusionner doivent être au nom du même titulaire inscrit.

2. NUMÉRO DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL

Veillez indiquer ci-dessous le numéro et la lettre de l'enregistrement international divisionnaire qui doit être fusionné avec l'enregistrement international (du même numéro) dont il a été divisé (par exemple, l'enregistrement international 123456A doit être fusionné avec l'enregistrement international 123456).

¹ Lorsque l'enregistrement international fait l'objet d'une cotitularité, veuillez indiquer ici le nom de chaque cotitulaire tel qu'inscrit dans l'enregistrement international.

3. SIGNATURE DU TITULAIRE OU DU MANDATAIRE

À remplir uniquement par le titulaire ou son mandataire si l'office présentant la demande l'exige.

Titulaire (tel qu'inscrit au registre international) :

En signant ce formulaire, je déclare que je suis habilité(e) à le signer en vertu du droit applicable.

Nom :

Signature :

Mandataire du titulaire (devant l'Office présentant la demande) :

En signant ce formulaire, je déclare que je suis habilité(e) à le signer en vertu du droit applicable.

Nom :

Signature :

4. OFFICE PRÉSENTANT LA DEMANDE

Office de la partie contractante à l'égard de laquelle l'enregistrement international a été divisé.

a) Nom de l'Office :

b) Nom et signature du fonctionnaire signant au nom de l'Office :

En signant ce formulaire, je déclare que je suis habilité(e) à le signer en vertu du droit applicable :

c) Adresse électronique de la personne de contact à l'Office :